



RÉGION DE  
BRUXELLES-  
CAPITALE

*sodexo*  
QUALITY OF LIFE SERVICES



**Les essentiels  
du titre-service  
en Région de  
Bruxelles-Capitale**



VOUS AVEZ VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ?

---

VOUS POUVEZ COMMANDER VOS TITRES-SERVICES SELON LES MODALITÉS EN VIGUEUR À BRUXELLES.

---

- **Si vous n'êtes pas encore inscrit au système** : inscrivez-vous sur notre site internet [www.titresservices.brussels](http://www.titresservices.brussels) (onglet "inscription"). Votre inscription peut se faire à l'aide de votre carte d'identité, ayez-la à portée de main.
  
- **Si vous êtes déjà inscrit au système en version papier** : vous pouvez changer vers le support électronique en vous connectant sur votre Espace sécurisé [www.titresservices.brussels](http://www.titresservices.brussels). Vous trouverez la procédure à la fin de cette brochure au point "Comment passer aux titres-services électroniques".
  
- **Prix fiscalité, validité et quota ?**
  - › **Un prix avantageux** : Vous pouvez commander jusqu'à 500 titres-services maximum par année civile. 400 premiers titres-services sont à 9€, les 100 derniers titres-services (du 401<sup>ème</sup> au 500<sup>ème</sup>) sont à 10€ (sauf cas spécifiques).
  - › **Réduction d'impôts** : vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de **1,35€**/titre-service pour les **156 premiers** titres-services.
  - › **Validité** : vos titres-services sont valables 6 mois à dater de leur émission.



## → Comment dois-je commander ?

Que vous soyez en version papier ou électronique, vous devez effectuer un virement de la valeur totale des titres-services que vous souhaitez commander sur le **compte bancaire Sodexo BE28 0017 7246 3620** avec votre numéro d'utilisateur en communication structurée (12 chiffres). Le montant doit toujours être un multiple de 9 ou de 10. Une commande doit toujours contenir un minimum de 10 titres-services.

## → Les titres-services électroniques : ils ont tout pour vous plaire !

Plus simple, plus facile, plus rapide et surtout plus sécurisé, le titre-service électronique vous offre un confort d'utilisation sans précédent. **En téléchargeant l'application mobile "Titres-services by Sodexo"**, vous pouvez gérer vos titres-services électroniques au quotidien.





## → Comment faire pour passer à la version électronique :

- 1 Informez votre entreprise agréée et votre aide-ménagère.
- 2 Surfez sur [www.titresservices.brussels](http://www.titresservices.brussels)
- 3 Cliquez dans le coin supérieur droit sur "Gérez mes titres-services" et connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe
- 4 Choisissez l'onglet "coordonnées" dans le menu de gauche
- 5 Cliquez ensuite sur "modifier les données" en bas de la page
- 6 sélectionnez le support "électronique"
- 7 Cliquez sur "enregistrer"

## → Pour toutes questions concernant les différents documents disponibles pour vos titres-services (échange, remboursement, modification des coordonnées...) :

Rendez-vous sur [www.titresservices.brussels](http://www.titresservices.brussels) et cliquez sur "Documents et formulaires"

### Nous contacter :

**Sodexo – Département Titres-Services Bruxelles**

Disponible tous les jours ouvrables de 9h à 17h

**Tel : 02/401.31.60**

**[www.titresservices.brussels](http://www.titresservices.brussels)**